

ASSOCIATION SPORTIVE
ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ALSACIENNE (A.A.A)

Le saviez-vous ? L'A.A.A. est la première association sportive créée en France en milieu scolaire (1888).

L'A.A.A. est une association ouverte à tous les élèves inscrits au collège-lycée, quel que soit leur niveau de classe et leur niveau sportif.

Tous les élèves peuvent trouver leur place en tant que sportif, compétiteur mais aussi en tant que Jeune Officiel (arbitre et organisateur) pour encadrer les compétitions.

L'A.A.A. est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ; des compétitions seront proposées le mercredi après-midi contre d'autres établissements, mais elles n'ont pas de caractère obligatoire.

Cinq activités seront proposées et encadrées par les professeurs d'EPS du Grand collège en 2024-2025.

Note : Il est à noter que plusieurs fois dans l'année, des journées pédagogiques sont prévues sur la journée du mercredi, l'AS est donc annulée ces jours-ci. De même, certaines manifestations et tournois se font sur des installations extérieures dont leur fermeture ponctuelle n'est pas du fait de l'équipe EPS en cas d'annulation.



**MUSCULATION ET
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
(3e, 2de, 1e et Te uniquement)**

Entraînements :

- le lundi de 12h30 à 14h.
- le vendredi de 12h30 à 14h.

 <p>VOLLEY-BALL (collège et lycée)</p>	<p>Entraînements et compétitions le mercredi après-midi (à partir de 13h) Entraînement jusqu'à la Toussaint, compétition après. (Attention : entraînements ponctuels réguliers après la Toussaint en fonction du calendrier des compétitions).</p>
 <p>BASKET-BALL (collège et lycée)</p>	<p>Entraînements et compétitions le mercredi après-midi entre 13h et 16h. Entraînements jusqu'à la Toussaint, compétitions après (Attention : entraînements ponctuels après la Toussaint en fonction du calendrier des compétitions).</p>
 <p>ESCALADE (collège et lycée)</p>	<p>Le mercredi après-midi (horaire à définir) au gymnase Alice Milliat (11ter rue d'Alésia, Paris 14e) Aller-retour de l'École Alsacienne possible avec Mme Vounatsos.</p>
<p>NATATION (collège et lycée)</p>  <p>Réservés aux élèves nageurs</p>	<p>Le lundi de 17h15 à 18h30 (départ 17h de l'école possible avec Mme Le Gall) à la piscine St Germain (12 Rue Lobineau 75006 Paris)</p>

INSCRIPTIONS
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024
à partir de 13h (dans la cour du foyer)

Documents indispensables pour constituer le dossier :

- ▶ La fiche d'inscription ci-joint.
- ▶ note : Le montant de 80€ sera prélevé directement avec votre 1ère facture de l'école.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

L'adhésion à l'A.A.A. implique une présence assidue aux activités choisies. Le contrôle des présences sera effectué par les professeurs responsables de chaque activité. En cas d'absence non justifiée auparavant, les familles sont informées.

Les activités de l'AS débuteront la semaine du 16 septembre 2024

**Le Directeur,
Président de l'A.A.A.**

L'équipe d'EPS du collège-lycée

ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ALSACIENNE
Fiche d'inscription – 2024-2025

Je soussigné(e), M/Mme

Demeurant à :

Téléphone :

Autorise l'élève, NOM :

PRÉNOM :

Né(e) le :

Classe de :

▪ À participer à l'(aux) activité(s) choisie(s) :

Basket-ball Natation Escalade Musculation Volley-ball

▪ À adhérer à l'A.A.A.

▪ J'accepte que les responsables de l'AAA ou de l'UNSS autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

oui **non**

▪ J'atteste sur l'honneur que mon enfant est assuré conformément à la législation en vigueur.

▪ J'accepte que l'A.A.A fasse paraître l'image de mon enfant sur un support médiatique ou numérique pour le site de l'École.

oui **non**

▪ J'autorise mon enfant à aller seul sur les installations sportives extérieures (pour l'escalade et la natation).

oui **non**

▪ J'autorise mon enfant à rentrer seul après les compétitions extérieures (si non, votre enfant devra attendre la fin des compétitions pour rentrer à l'école avec son professeur).

oui **non**

▪ Note : une participation financière peut être demandée aux familles en cas de participation au championnat de France Unss

Fait à :

le

Signature :

NB : Je suis bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire. **oui (1) **non**
(1) Chèque d'inscription de 25 euros + photocopie de l'ARS (l'État nous versera la différence.**